

Ces précautions consistent : 1o. A choisir le point de maturité du plus grand nombre de graines, et l'inspection du champ peut seul le donner ; 2o. A ne couper ou arracher les tiges que le matin, c'est-à-dire avant que les effets de la rosée aient complètement cessé ; 3o. A mettre sur le champ les tiges en bottes de moyenne grosseur et à les réunir, une douzaine ensemble les pieds sur terre, soit en les traversant d'un échelas, soit en écartant leur base en trois faisceaux ; 4o. En couvrant leur tête de paille ou de bottes de sarrasin renversées, ouvertes et écartées par leur tête, de manière que les oiseaux ne puissent pas manger la graine ; 5o. En les laissant ainsi sur le champ jusqu'à ce que les tiges, et par conséquent les feuilles et les graines, soient entièrement desséchées ; 6o. En les enlevant avec douceur pour les jeter dans une charrette garnie de toile ; 7o. En les déposant dans une grange à l'abri des ravages des volailles et des rats.

Rarement on doit se dispenser de battre le sarrasin peu après son arrivée à la grange, parce que, quelque soin qu'on prenne, chaque jour de retard cause des pertes. Cette opération se fait avec le fléau et est extrêmement prompte, la graine tenant à peine à son calice. On vanne cette graine comme le blé, mais en deux fois ; c'est-à-dire qu'on rejette d'abord les débris des feuilles et des tiges et les graines qui ne contiennent aucune farine, et qu'ensuite on reprend le tout pour expulser celles de ces graines qui, n'étant arrivées qu'à moitié de leur maturité, seraient impropres à la reproduction et ne donneraient que de la mauvaise farine ; on reconnaît ces dernières, qui peuvent encore servir à la nourriture de la volaille, à leur couleur peu foncée et à leur légèreté. Rarement la bonne graine forme le tiers du tout. Cette dernière est ensuite montée au grenier ou hangar à grains, étendue sur le plancher, remuée à la pello tous les huit jours, puis mise en sacs si on le trouve convenable. Dans cette dernière condition la graine peut se conserver deux ou trois ans.

Beaucoup de cultivateurs, même dans les pays riches, donnent la graine de sarrasin à leurs chevaux en place d'avoine, ou mêlée avec de l'avoine, et s'en trouvent très bien. Les bœufs, les cochons et les moutons s'engraissent promptement à son usage, sur tout quand elle est réduite en farine, et donnée en bouillie chaude et un peu salée. Tous les oiseaux de basse-cour la recherchent avec passion. Elle les fait pondre de bonne heure, et les engraisse également. On prétend qu'elle enivre ceux de ces animaux qui en mangent pour la première fois.

On voit, d'après ce rapide exposé, que l'emploi du grain de sarrasin ne manque pas, et que si sa production n'est pas plus considérable, c'est uniquement par le fait de notre ignorance des avantages des assolements variés et du parti qu'on en peut tirer pour engrais.

La fane du sarrasin est médiocrement du goût des bestiaux lorsqu'elle est verte, il paraît même qu'elle est sujette à quelques inconvénients pour leur nourriture pendant sa floraison ; cependant tous la mangent. Elle augmente la quantité et la qualité du lait des vaches, engraisse les bœufs et des cochons. Comme les tiges sont presque toujours pleines de vie lorsque l'on fait la récolte, quelques cultivateurs ont proposé

de les couper plutôt que de les arracher, afin que, repoussant, elles puissent donner un pâturage ; mais ils ne font pas attention que les tiges coupées se dessèchent plus vite que les tiges arrachées, et que par conséquent une moins grande quantité de grain non encore mûr parvient à perfection ; ce qui leur occasionne une perte bien plus considérable que le profit qu'ils peuvent retirer de leur pâturage.

On donne également la fane sèche aux bestiaux, soit seule, soit mêlée avec de la paille ou du foin. Il n'y a point d'exemple que dans ce cas elle leur a fait du mal. Lorsqu'elle est altérée, ce qui arrive souvent, elle peut servir à faire de la litière.

Les abeilles recherchent beaucoup les fleurs de sarrasin, et comme il s'en développe presque jusqu'aux gelées, il leur est infiniment précieux d'en avoir à leur portée : aussi, dans beaucoup de lieux, on sème-t on exprès pour elles. Le miel qu'elles fournissent ces fleurs est très coloré, mais de bonne qualité.

L'industrie laitière.

C'est un véritable plaisir pour nous de constater avec quel succès a eu lieu l'organisation de la nouvelle société d'industrie laitière de la province de Québec. L'assemblée qui s'est tenue à St-Hyacinthe, le 23, était nombreuse et composée de fabricants de beurre et de fromage venus de toutes les parties de la province. Sur vingt districts judiciaires quinze étaient représentés, et il n'y avait que les plus éloignés, tels qu'Otawa, Saguenay, Gaspé, Rimouski et Sherbrooke qui n'avaient point de membres.

Le ministre de l'Agriculture à Québec, l'hon. M. Dionne, avait un représentant dans la personne de M. Lesage, assistant ministre de l'Agriculture et des travaux publics.

Les séances qui ont eu lieu hier mardi et mercredi ont été suivies avec beaucoup d'intérêt par les nombreux représentants de l'industrie laitière, et les discussions qui se sont faites ont été fort instructives.

Un projet de constitution et des règlements ont été adoptés par l'assemblée dans la journée de mardi, et le soir, trois beaux discours ont été prononcés par MM. Lesage, Ed. Barnard et S. M. Barré.

Dans le cours des débats de l'après-midi, M. Jocelyn, de St-Denis de Kamouraska, avait donné des renseignements pleins d'intérêt sur la fabrication de fromage de lait écroulé, et M. Scott, de la maison Ayer & Co., avait aussi donné des conseils pratiques sur la fabrication du fromage.

Les élections ont eu lieu avec une parfaite unanimité.

Mercrèdi matin, M. Misail Archambault a donné le résultat d'expériences qu'il a faites pour la fabrication du fromage de Gruyère et d'autres espèces, et ces remarques ont été fort appréciées.

M. L. A. Laforce de son côté a lu un travail consciencieux sur la fabrication du fromage, et les procédés de la convention ont pris fin.

Voilà donc la nouvelle société organisée. Il incombe maintenant au bureau de direction de la faire fonctionner avantageusement, et c'est pour lui une tâche pleine de responsabilité.

Les attributions de cette société sont des plus étendues. Elles concernent la partie la plus importante de l'industrie agricole, et les mesures qui seront prises influenceront nécessairement sur l'avenir de l'Agriculture.

Aussi les nombreux représentants de l'industrie laitière, présents à St-Hyacinthe, méritent-ils des félicitations pour être venus de bien loin, pour plusieurs d'entre eux, au prix de sacrifices pécuniaires assez considérables, afin de prendre part aux délibérations, puiser de nouveaux et d'utiles renseignements sur la fabrication du beurre et du fromage, et témoigner de leur sympathie en faveur d'une œuvre grande en elle-même et éminemment nationale.

Dans l'assemblée on a exprimé le regret de voir que la population agricole anglaise de la province n'était pas représentée et avait paru se tenir à l'écart du mouvement. Nous pensons bien que cette abstention n'est que momentanée.